



Info-délits



Division prévention criminalité

Votre Gérant de sécurité :
adj Christian Lambiel
Route de la Blécherette 101
1014 Lausanne
☎ 021 644 83 06
☎ 079 941 05 46
christian.lambiel@vd.ch



Gendarmerie de Cossonay
Avril 2019

Urgence : 117



La Sarraz

Date	Délit	Endroit	Type de lieu	Type de mode opératoire	Flag
Lu 01 / Sa 06	Vol de véhicules	ch. de la Vilette	Parking/garage privé		

Montricher

Date	Délit	Endroit	Type de lieu	Type de mode opératoire	Flag
Ve 29 / Lu 01	Tent. Vol dans un véhicule	rte de Maringoz	Voie publique		

Informations, conseils du mois

Vol à la tire / vol à l'astuce / vol à l'arraché

Les lieux publics tels que les centres commerciaux et parkings sont très prisés par les malfrats. Rusés, ils trompent leurs victimes en ayant recours à un bon nombre de trucs et d'astuces. Rarement seuls, ils opèrent en petits groupes pour mieux détourner l'attention des personnes. A l'affût d'un sac à main ouvert ou laissé sans surveillance dans un chariot d'achat, bousculade, demande de renseignement ou de monnaie font partie de leur mode opératoire. Leur principal atout étant de profiter de l'inattention de leurs futures victimes.

Les autres lieux également fréquentés par ces malfrats sont : les gares, les stations de transports publics, les trains, les bus, les trams et les manifestations.

Conseils

- Ne portez sur soi qu'un minimum d'argent liquide.
- Ne laissez jamais quelqu'un jeter un coup d'oeil dans votre porte-monnaie.
- En réglant vos achats, vos consommations ou autre, gardez toujours votre porte-monnaie à la main.
- Soyez vigilant si un inconnu vous demande de lui faire de la monnaie.
- Privilégiez le paiement par carte bancaire, carte de crédit ou Postcard. Ne retirez de l'argent qu'à l'intérieur d'un office de poste ou d'une banque. Soyez discret en composant le code NIP. Celui-ci ne doit pas se trouver au même endroit que les cartes de crédit. Protégez le clavier de sa main libre avant de composer le code. Ne comptez pas l'argent reçu de manière trop visible.

- Ne laissez pas sans surveillance vos sacs à main ou vos vêtements.
 - Ne laissez jamais vos sacs à main dans le chariot d'achat.
 - Dans les parkings, sans surveillance, ne laissez pas à disposition de vos vêtements, ne vous séparez pas de votre sac à main dans le chariot d'achat.
 - Lors des parkings, placez votre sac à main dans le chariot d'achat, serré sous votre bras du côté opposé à la route; de cette façon, les voleurs ne pourront pas le dérober.
 - Lors des parkings, placez votre sac à main dans le chariot d'achat, serré sous votre bras, du côté opposé à la route; de cette façon, les voleurs ne pourront pas le dérober.
- Pour protéger les pièces d'identité, elles ne doivent pas être laissées à la vue de tous. Comme les valeurs, ces documents doivent être cachés. Un voleur peut s'en approprier :
- 1/ créer un profil sur un site de réseau social et y diffuser des éléments préjudiciables (photos, déclarations)
 - 2/ contracter des abonnements ou crédits à son nom !
 - 3/ ouvrir un compte bancaire.

Sgtm Yvan Ruchet, gérant de sécurité La Côte
Christian Lambiel adj

Abonnez-vous et soyez au courant des dernières actualités de la Police Cantonale en matière de prévention et de sécurité

<https://www.facebook.com/policevd>

<https://twitter.com/policevaudoise>

<https://www.youtube.com/user/policeVD>

<https://instagram.com/policevd/>